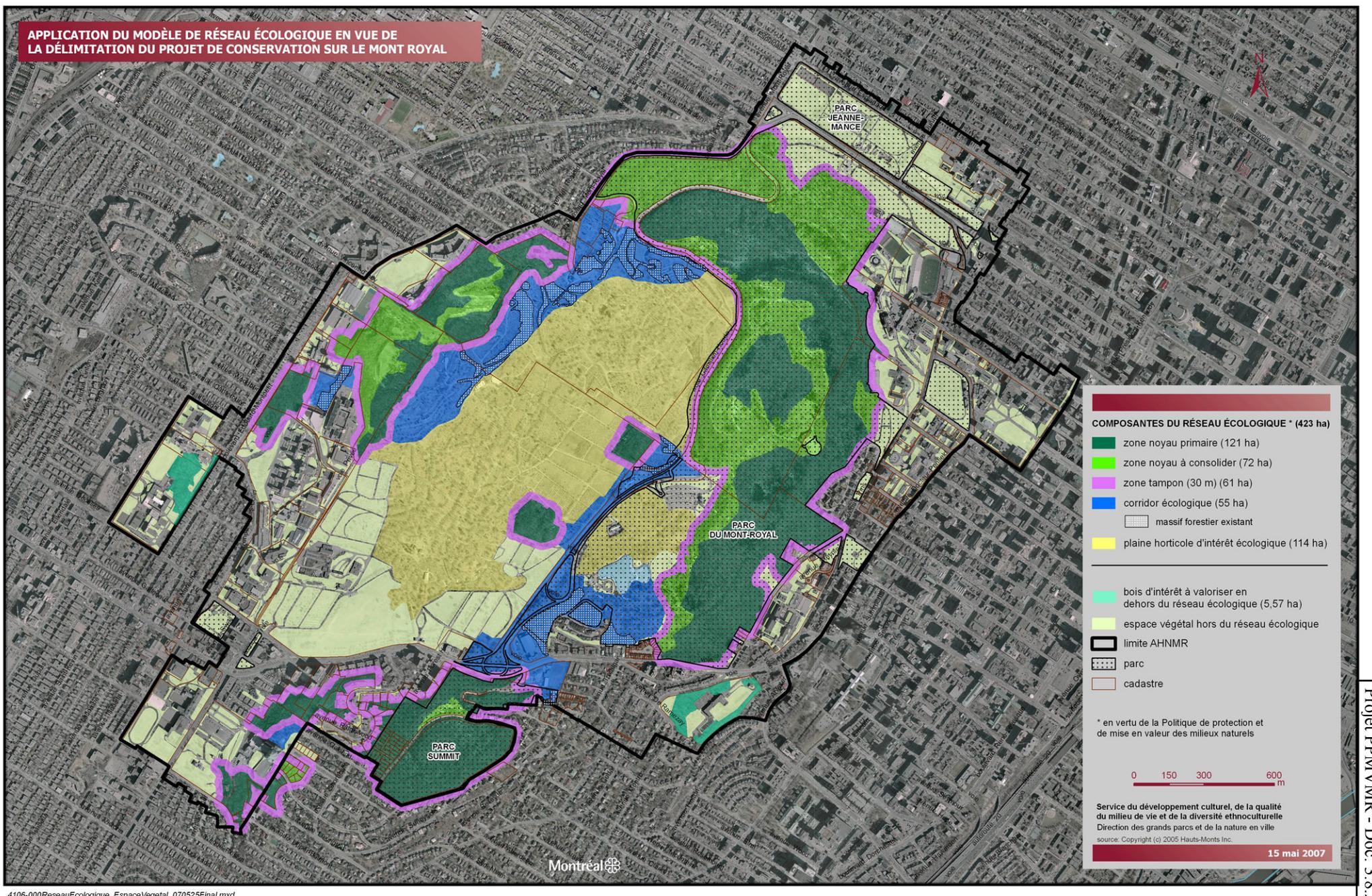


**APPLICATION DU MODÈLE DE RÉSEAU ÉCOLOGIQUE EN VUE DE
LA DÉLIMITATION DU PROJET DE CONSERVATION SUR LE MONT ROYAL**



- COMPOSANTES DU RÉSEAU ÉCOLOGIQUE * (423 ha)**
- zone noueu primaire (121 ha)
 - zone noueu à consolider (72 ha)
 - zone tampon (30 m) (61 ha)
 - corridor écolouique (55 ha)
 - massif forestier existant
 - plaine hortilouue d'intérêt écolouique (114 ha)

- bois d'intérêt à valoriser en dehors du réseau écolouique (5,57 ha)
- espace végétal hors du réseau écolouique

- limite AHNMR
- parc
- cadastre

* en vertu de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels



Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnolouulturelle
Direction des grands parcs et de la nature en ville
source: Copyright (c) 2005 Hauts-Monts Inc.

15 mai 2007